SIOEN

SIOEN PROTECTION

WEBSITE : http://www.sioen.com

DECLARATION DE CONFORMITE

LE FABRICANT:

SIOEN N.V.
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE
BELGIUM

déclare que l'EPI neuf décrit ci- après :

ARTICLE: **Guetre de debroussaillage 1SX4** **Nyltex** **D GUET 9010**

est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE et, le cas échéant, à la norme nationale transposant la norme harmonisée n° **nihil** (pour les EPI visés à l'article 8 paragraphe 3) est identique à l' EPI ayant fait l'objet de l'attestation ''CE'' de type n° **nihil** délivrée par:

nihil

est soumis à la procédure visée à l'article 11 partie A/partie B de la directive 89/686/CEE, sous la contrôle de l'organisme notifié:

nihil

Fait à Ardooie, le 08/04/2008

J.N. SIOEN
Administrateur Délégué

N.V. SIOEN
I. DECEUNINCK
TECHNISCH DIRECTEUR

Les informations contenues dans ce document sont la stricte propriété de la société SIOEN NV. Elles ne peuvent être utilisées par le destinataire que sous la forme dans laquelle elles lui ont été envoyées. N'importe quelle modification apportée aux informations contenues dans ce document sera considérée comme un faux en écritures, qui expose le destinataire à des poursuites au pénal.